Nom du Cours		Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
FRA206 Français jurid	lique IV	4	2	0	0	2	2
Cours Pré-Requis							
Conditions d'Admission a Cours	u						
Langue du Cours	Français						
Type de Cours	Obligatoire						
Niveau du Cours	Licence						
Objectif du Cours	Acquérir des notions de droit des obligations suisse et connaître la terminologie juridique qui s'y réfère. Se familiariser avec le vocabulaire, les expressions et la grammaire du langage juridique. Lire et comprendre des arrêts du Tribunal Fédéral suisse. Lire et comprendre les articles du Code des Obligations auxquels il est fait référence dans les arrêts.						
Contenus	La responsabilité fondée sur la confiance: - Responsabilité fondée sur la confiance: un tour d'horizon, Ch. Chappuis (Prof. à l'université de Genève) - Arrêt du TF: RO 121-III-350 - Arrêt du TF: RO 120-II-331 Cautionnement - Reprise cumulative de dette: - Arrêt du TF: 129-III-702 Concurrence déloyale: - Arrêt du TF: 122-III-469						
Ressources	Code des obligations suis Loi sur la protection des r Loi contre la concurrence Article : Responsabilité fo Arrêt du TF : RO 121-III Arrêt du TF : RO 120-II- Arrêt du TF : 129-III-70 Arrêt du TF : 122-III-46	marques (LPM) s déloyale (LCD) ondée sur la confid 1-350 -331	suisse	norizon, Ch. Chap	puis (Prof. à l'univer	sité de Genèv	e)

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	La responsabilité fondée sur la confiance. Article de Ch. Chappuis : I. Introduction - II. Conditions
2	La responsabilité fondée sur la confiance. Article de Ch. Chappuis : III. La nature juridique
3	Arrêt du TF: RO 121-III-350
4	Arrêt du TF: RO 121-III-350
5	Arrêt du TF: RO 121-III-350
6	Arrêt du TF: RO 120-II-331
7	Arrêt du TF: RO 120-II-331
8	Cautionnement-Reprise cumulative de dette: introduction ; Arrêt du TF: 129-III-702
9	Arrêt du TF: 129-III-702
10	Arrêt du TF: 129-III-702
11	Arrêt du TF: 129-III-702
12	Concurrence déloyale: introduction ; Arrêt du TF: 122-III-469
13	Arrêt du TF: 122-III-469
14	Arrêt du TF: 122-III-469